

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1782

présenté par

Mme Avia, rapporteure thématique et M. Boudié, rapporteur

ARTICLE 20

I – À la seconde phrase de l’alinéa 3, substituer à la première occurrence du mot :

« de »

les mots :

« mentionnées à ».

II – En conséquence, à la même phrase, substituer à l'avant-dernière occurrence du mot :

« de »

le mot :

« à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.